

Réunion de l'automne 2017

Silver Spring, MD, 11 au 14 octobre 2017

PREMIÈRE SESSION

La réunion s'est tenue à 9 h, le mercredi 11 octobre 2017. Membres du Conseil de direction général présents : Richard Murphy, Janis Borchardt, Kenneth Kirk, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Gary Johnson, Sr, Robin West, John Costa, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers, James Lindsay, Manny Sforza et John Callahan. Le président international Lawrence Hanley a présidé la réunion. Étaient aussi présents : le secrétaire-trésorier international Oscar Owens, le premier vice-président international Javier M. Perez, Jr, le conseiller général Robert Molofsky et l'assistante en chef du président international Mary Goldsworthy.

Les vice-présidents internationaux Paul Bowen et Charles Watson ont été excusés de la réunion.

RAPPORT DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL

Le président international Hanley a présidé la réunion. Le président international Hanley a présenté l'ordre du jour de la réunion, y compris les orateurs invités et les présentations spéciales. Il a informé le Conseil du litige en instance intenté par quatre membres de la section locale 113 contre l'International et la section locale 113 devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, alléguant que certaines dispositions de la constitution du SUT devraient être invalidées, car considérées abusives en common law, notamment celles permettant de déposer des accusations de double syndicalisme contre les membres ainsi que la clause relative aux avoirs réversibles lors de la dissolution d'une section locale. Il a indiqué que le Congrès du travail du Canada, le Syndicat canadien de la fonction publique, les Métallurgistes, les Machinistes, les Travailleurs et le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, présentaient devant le tribunal une requête demandant à intervenir en notre nom. Une audience sur leurs motions a été prévue pour le 31 octobre 2017 et le 1er novembre 2017. Il a informé le Conseil des projets du SUT en cours en matière de sécurité et de santé, notamment l'initiative « Safe Workplace » et la campagne « Anti Blind Spot », ainsi que des recherches en cours sur l'impact des véhicules autonomes, les progrès et les plans impliquant les conseils conjoints de l'industrie du SUT, les activités de terrain en cours pour aider les sections locales des États-Unis et du Canada à participer à des campagnes contractuelles et à des initiatives politiques, notamment à Hamilton, ON, Toronto, ON, Calgary, AB, Washington DC, Baltimore, MD et Buffalo, NY, entre autres. Il a décrit la formation continue des dirigeants syndicaux par le SUT en vue de l'issue probable de la cause Janus c. l'ASFCME, jugeant de manière négative que les exigences de la législation des États, qui permet aux syndicats de percevoir des cotisations ou des redevances auprès de non-membres, est inconstitutionnelle. Il a également souligné les programmes de formation étendus du SUT sur le terrain et au Centre de conférence

Tommy Douglas (TDCC), ainsi que les progrès réalisés dans la promotion du Centre auprès d'autres syndicats, organisations progressistes, agences fédérales et autres.

NOMINATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Nommés au Comité de vérification par le président international Hanley : les vice-présidents internationaux Rafael Rivera, Yvette Trujillo et Gary Johnson, Sr ; le vice-président Rivera a été désigné comme président du Comité.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR ATU-COPE – APPROUVÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, le rapport du secrétaire-trésorier international sur ATU-COPE a été approuvé par le Conseil de direction général. Le rapport tel que présenté apparaît ci-dessous.

Le Comité du programme sur l'éducation politique du Syndicat uni du transport (ATU-COPE) recueille des contributions volontaires de membres du SUT dans le but d'apporter des contributions et couvrir les dépenses des candidats à des bureaux fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux, et pour traiter de questions politiques fédérales, étatiques, provinciales et locales.

ATU-COPE se compose principalement du Compte volontaire, qui sert à verser des contributions aux candidats aux élections fédérales (c.-à-d. le Sénat américain, la chambre des États-Unis et le président des États-Unis) et aux candidats locaux se présentant dans des juridictions qui réglementent de façon stricte les contributions politiques. En plus du Compte volontaire, ATU-COPE tient à jour le Compte spécial de dépôt pour les contributions aux candidats d'État et locaux, et tient également des comptes distincts au Missouri, à New York au Rhode Island et au Wisconsin, conformément aux lois de ces États.

Les faits saillants des contributions versées par les divers fonds (combinés) pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017 sont les suivants :

Fédéral

Campagnes sénatoriales	12 000,00 \$
Campagnes au Congrès	106 500,00 \$
Autres	39 500,00 \$

État/province

Campagnes sénatoriales	21 000,00 \$
Campagnes pour représentants	13 194,00 \$
Autres	151 650,00 \$

Local

Campagnes pour la mairie	1 750,00 \$
Campagnes pour les conseillers	24 300,00 \$

Autres 33 533,39 \$

Entre le 1er janvier 2017 et le 30 juin 2017, ATU-COPE a perçu des contributions totalisant 522 643,51 \$. Au 30 juin 2017, le solde combiné des fonds disponibles s'élevait à 708 554,91 \$.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR LE FONDS DE RECHERCHE ATU-MS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA – APPROUVÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, le rapport du secrétaire-trésorier international sur le Fonds de recherche ATU-MS a été approuvé. Le rapport tel que présenté apparaît ci-dessous.

**FONDS DE RECHERCHE ATU-MS
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES
DU 1ER JANVIER 2017 AU 30 JUIN 2017**

ACTIVITÉS – É.-U.

Encaisse – 1er janvier 2017 37 551,13 \$

RECETTES AU COMPTANT

Contributions générales	558,50 \$	
Contributions des sections locales	69,00 \$	
Contributions des commanditaires	<u>5,00 \$</u>	
Total des recettes au comptant		632,50 \$

TOTAL DE L'ENCAISSE DISPONIBLE

38 183,63 \$

DÉPENSES AU COMPTANT

Dons	35 000,00 \$	
Dépenses diverses	<u>65,89 \$</u>	
Total des dépenses au comptant		35 065,89 \$

Encaisse – 30 juin 2017 3 117,74 \$

**FONDS DE RECHERCHE ATU-MS
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES
DU 1ER JANVIER 2017 AU 30 JUIN 2017**

ACTIVITÉS CANADIENNES

Encaisse – 1er janvier 2017 6 020,96 \$

RECETTES AU COMPTANT

Contributions générales	25,05 \$	
Contributions des sections locales	28 697,30 \$	
Revenus en intérêts	0,30 \$	
Total des recettes au comptant		28 722,65 \$

TOTAL DE L'ENCAISSE DISPONIBLE 34 743,61 \$

DÉPENSES AU COMPTANT

Frais bancaires	10,80 \$	
Dons	<u>32 000,00 \$</u>	
Total des dépenses au comptant		32 010,80 \$

Encaisse – 30 juin 2017 2 732,81 \$

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR LE PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES ATU

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du Conseil de direction général ont approuvé le rapport du secrétaire-trésorier international sur le programme de bourses d'études ATU. Le rapport tel que présenté apparaît ci-dessous.

Le processus de sélection pour le programme de bourses d'études ATU de 2017, nommé en mémoire d'Arthur Burke, vice-président international à la retraite, décédé en janvier 2015, et d'Angus MacFarlane, vice-président international à la retraite, décédé en octobre 2013, a été achevé au cours de cette période par le Comité de sélection des bourses. Le Comité était présidé par James Kennedy, Jr, consultant chez Amalgamated Bank. Les membres du comité : Trip McLaughlin, premier vice-président aux investissements, Morgan Stanley Dean Witter ; John W. Harrison, III, président/PDG de Eberts & Harrison ; et Cynthia Watson de Watson Labour Lawyers.

En tout, 199 demandes répondaient à toutes les exigences du programme. De ce nombre, 13 finalistes ont été sélectionnés.

Un système basé sur le mérite, qui pondère la performance scolaire, les évaluations scolaires, les activités personnelles (une notice biographique) et l'essai requis, a été utilisé pour déterminer les gagnants.

Le Comité a évalué les essais selon les critères suivants : contenu et originalité, grammaire, style et orthographe. Les évaluations ont été basées sur le contenu des réponses en tant qu'indication du processus de pensée critique de l'étudiant selon sa réponse à chaque question.

En ce qui a trait aux performances scolaires et à l'évaluation scolaire, les membres du Comité se sont appuyés principalement sur les renseignements fournis par les différentes écoles secondaires. Ils recherchaient ceux qui apportaient une contribution à leur école et ceux qui étaient disposés à occuper des emplois à temps partiel pendant l'année scolaire et durant l'été. Ils ont également pris en compte toutes les circonstances spéciales pouvant avoir influencé les résultats scolaires de l'élève.

Le comité a félicité les candidats pour leurs biographies et leurs essais intéressants. Les gagnants de cette année sont les suivants :

Deandra Du, fille du membre Jason Du de la section locale 1277 du SUT ; elle souhaite obtenir un diplôme en sciences politiques.

Benjamin Moore, fils du membre Troy Moore de la section locale 1555 du SUT ; il souhaite obtenir un diplôme en ingénierie électronique.

Amy Nguyen, fille du membre Phong Nguyen de la section locale 1277 du SUT ; elle souhaite obtenir un diplôme en psychobiologie des sciences cognitives.

Jennifer George, fille du membre Oommen George de la section locale 726 du SUT ; elle vise une carrière en sciences infirmières.

Morgan Martin, fille du membre Orville Martin de la section locale 113 du SUT ; elle souhaite obtenir un diplôme en sciences de la vie.

Timel Oswald, fils du membre Susan Byfield-Oswald de la section locale 113 du SUT ; il envisage une carrière de technicien automobile.

DISCUSSION GÉNÉRALE

Le reste de la session a été consacré à la discussion entre les Dirigeants exécutifs internationaux et les membres du Conseil.

La réunion a été ajournée à 12 h 15 pour reprendre à 9 h, le jeudi 12 octobre 2017.

DEUXIÈME SESSION

La réunion s'est tenue à 9 h, le jeudi 12 octobre 2017. Les membres du Conseil de direction général présents : Richard Murphy, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Gary Johnson, Sr, Robin West, John Costa, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers, James Lindsay, Manny Sforza et John Callahan. Le président international Lawrence Hanley a présidé la réunion. Étaient aussi présents : le secrétaire-trésorier international Oscar Owens, le premier vice-président international Javier M. Perez, Jr, le conseiller général Robert Molofsky et l'assistante en chef du président international Mary Goldsworthy.

Le vice-président international Charles Watson a été excusé de la réunion.

APPEL AU CONSEIL DE DIRECTION GÉNÉRAL

APPEL

Jose Mendoza

SECTION LOCALE 1637 (LAS VEGAS, NV)

Un appel a été déposé au Conseil de direction général par Jose Mendoza, membre de la section locale 1637 (Las Vegas, NV), contestant la décision prise le 16 novembre 2016 par le président international Lawrence Hanley. Dans cette décision, le président Hanley ordonne au membre de rembourser à la section locale 1637 le traitement qui lui a été versé en surplus de ce qui est autorisé par les Règlements administratifs de la section locale.

Après une délibération approfondie de tous les faits et éléments de preuve dans cette affaire, le Conseil, sur proposition dûment faite et appuyée, a voté en faveur du maintien de la décision du président international.

RAPPORT SUR L'ORGANISATION

Chris Townsend, responsable de l'organisation du SUT, a rendu compte des activités de recrutement organisées au cours de la période. Il a cité des campagnes réussies, assistées par l'International, impliquant environ 103 chauffeurs et agents d'entretien d'autobus employés par Transdev à Leesburg, VA ; la reconnaissance de cartes pour quelque 120 chauffeurs d'autobus employés par la National Express à Temple Hills, MD, et pour quelque 24 opérateurs de tramway employés par la Transdev, sur le tramway Detroit M-1 récemment inauguré. Townsend a souligné les victoires d'organisation par la section locale 1005 à Rochester, MN, impliquant deux petites unités employées par la First Transit et R & S Transport, Inc. Il a également informé le Conseil des campagnes en cours et de celles où le SUT n'a pas prévalu.

RAPPORT SUR LES AFFAIRES LÉGISLATIVES ET POLITIQUES

Jeff Rosenberg, directeur des Affaires gouvernementales, a rendu compte au Conseil du progrès des projets de loi en suspens visant à fournir un financement fédéral et étatique à la WMATA (Metropolitan Transit Authority). Il a présenté un exemplaire du rapport détaillé du SUT intitulé « WMATA : Fund it, Fix it, Make it Fair » (Financez-le, corrigez-le, rendez-le juste) et les campagnes en cours impliquant la section locale 689 et des alliés de la communauté afin d'obtenir un financement dédié du Maryland, de la Virginie et du District de Columbia permettant de maintenir et d'améliorer le réseau. Il a également rendu compte du soutien fourni aux sections locales des États suivants : la Californie, pour des projets de loi visant à améliorer la sécurité des chauffeurs d'autobus ; le New Jersey, pour étendre les avantages des transports en commun exempts d'impôt fournis par les employeurs ; la Pennsylvanie, pour établir des normes de sécurité applicables sur le lieu de travail ; le Connecticut, pour augmenter le financement du transport en commun ; la Géorgie, pour appuyer la proposition de créer un réseau de transport régional pour la région métropolitaine d'Atlanta ; et enfin, l'Iowa, pour s'opposer à une législation affaiblissant les droits de négociation des employés publics.

INITIATIVE DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ DE L'HABITACLE

Le Président Hanley, en compagnie du spécialiste de la sécurité du SUT, Brian Sherlock, a informé le Conseil du lancement de la deuxième phase de l'initiative « Work Station » (habitable) du SUT et du lancement d'audits de sécurité « Swat Team » dirigés par des dirigeants et des membres du personnel du SUT spécialement formés pour identifier les problèmes de sécurité et les conditions dangereuses dans les divers environnements de travail de nos membres. Il a expliqué comment cet effort, formé d'enquêtes locales sur la sécurité récemment complétées et mises en œuvre conjointement avec les campagnes « Angles morts » et « Sécurité des conducteurs » du SUT, appellera les membres et la direction à unir leurs efforts pour résoudre les plus graves problèmes auxquels nos membres ont à faire face. Cette initiative impliquera des membres de toutes les classes, y compris des préposés aux stations et des préposés à l'entretien des voies et des garages. Le programme est conçu pour répondre aux problèmes de sécurité les plus pressants. Le nombre croissant de sections locales aux États-Unis et au Canada participant à la campagne « Safe Workplace » du SUT et à l'adoption de la « Résolution visant à mettre fin aux décès et aux blessures résultant d'une mauvaise conception des autobus de transport en commun en milieu de travail » a également été abordé.

DISCUSSION GÉNÉRALE

Le reste de la session a été consacré à la discussion entre les Dirigeants exécutifs internationaux et les membres du Conseil.

La réunion a été ajournée à 13 h 15 pour reprendre à 9 h, le vendredi 13 octobre 2017.

TROISIÈME SESSION

La réunion s'est tenue à 9 h, le vendredi 13 octobre 2017. Les membres du Conseil de direction général présents : Richard Murphy, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Gary Johnson, Sr, Robin West, John Costa, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers, James Lindsay, Manny Sforza et John Callahan. Le président international Lawrence Hanley a présidé la réunion. Étaient aussi présents : le secrétaire-trésorier international Oscar Owens, le premier vice-président international Javier M. Perez, Jr., le conseiller général Robert Molofsky et l'assistante en chef du président international Mary Goldsworthy.

Le vice-président international Charles Watson a été excusé de la réunion.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION GÉNÉRAL, PRINTEMPS 2017 APPROUVÉ, TEL QU'AMENDÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion du Conseil de direction général du printemps 2017 a été approuvé, tel qu'amendé, pour refléter que la proposition de reconsidérer la tenue du congrès 2019 du SUT à Las Vegas a été rejetée par le Conseil.

SANCTION DE GRÈVE

À la demande du vice-président international Borchardt, le Conseil de direction général a accordé une sanction de grève aux membres de la section locale 836 (Grand Rapids, MI), employés par MV Transportation.

PROPOSITION SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DE L'AGENT D'AUDIENCE CONCERNANT LA TUTELLE DE LA SECTION LOCALE 1772 (ENGLEWOOD, CO)

Sur proposition dûment faite et appuyée, le Conseil a approuvé le rapport du 11 octobre 2017 du représentant international Bryant concernant la tutelle de la section locale 1772 (Englewood, CO), notamment la recommandation de maintenir la tutelle.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION – APPROUVÉ

Après discussion, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du Conseil de direction général ont approuvé le rapport du Comité de vérification pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL – APPROUVÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, le Rapport du secrétaire-trésorier international pour la période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017 a été approuvé par le Conseil de direction général.

AIDE FINANCIÈRE

SECTION LOCALE 113 (TORONTO, ON)

Par une lettre datée du 19 janvier 2017, le secrétaire aux finances de la section locale 113, Kevin Morton, a demandé une aide financière en raison de dépenses extraordinaires découlant de la longueur de l'arbitrage et du litige contestant la politique de dépistage de la drogue et de l'alcool de la Commission de transport de Toronto, des procédures judiciaires contestant la décision du gouvernement de l'Ontario de supprimer le droit de grève de leurs membres employés par la TTC, et des coûts croissants des cas d'arbitrage de griefs contribuant à un déficit prévu de son fonds de défense.

L'état financier de la section locale 113 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 indiquait un solde initial de 5 429 600,00 \$. Les recettes se sont élevées à 5 046 665,00 \$ et les décaissements se sont élevés à 4 149 854,00 \$, ce qui laisse un solde de 6 326 411,00 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 113 compte 10 791 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote d'accorder à la section locale 113 une renonciation de trois (3) mois à la taxe per capita.

SECTION LOCALE 583 (CALGARY, AB)

Par une lettre datée du 27 février 2017, le secrétaire-archiviste de la section locale 583, Bill Johnson, a demandé une aide financière de 191 757,30 \$ pour couvrir les coûts de leur campagne « anti-sous-traitance ».

L'état financier de la section locale 583 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 indiquait un solde initial de 3 253 171,00 \$. Les recettes se sont élevées à 1 515 256,00 \$ et les décaissements se sont élevés à 1 645 807,00 \$, ce qui laisse un solde de 3 122 620,00 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 583 compte 2 988 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote d'accorder à la section locale 583 une renonciation d'un (1) mois à la taxe per capita.

SECTION LOCALE 966 (THUNDER BAY, ON)

Par un courriel daté du 9 avril 2017, le président/agent syndical de la section locale 966, Ken Koza, a demandé une aide financière pour aider à couvrir les coûts directement liés à la rénovation des nouveaux locaux et à l'achat de mobilier de bureau supplémentaire.

L'état financier de la section locale 966 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 indiquait un solde initial de 3 171,26 \$. Les recettes se sont élevées à 80 674,66 \$ et les décaissements se sont élevés à 76 343,64 \$, ce qui laisse un solde de 7 502,28 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 966 compte 150 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote de refuser la demande d'aide financière de la section locale 966.

SECTION LOCALE 732 (ATLANTA, GA)

Par une lettre datée du 28 janvier 2017, le président/agent syndical de la section locale 732, Michael Majette, et le secrétaire aux finances, David Ward, ont demandé une aide financière sous la forme d'une renonciation de six (6) mois à la taxe per capita en raison de difficultés financières directement liées aux arbitrages de griefs en cours, à la session législative de la Géorgie et aux négociations contractuelles à venir.

L'état financier de la section locale 732 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 indiquait un solde initial de 86 084,00 \$. Les recettes se sont élevées à 1 524 413,00 \$ et les décaissements se sont élevés à 1 537 548,00 \$, ce qui laisse un solde de 72 949,00 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 732 compte 2 360 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote de refuser la demande d'aide financière de la section locale 732.

SECTION LOCALE 1251 (BATTLE CREEK, MI)

Par une lettre reçue le 12 mai 2017, le secrétaire aux finances de la section locale 1251, Larry Eib, a demandé une aide financière pour aider à couvrir les coûts directement liés à un arbitrage de grief avec la Ville de Battle Creek.

L'état financier de la section locale 1251 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 indiquait un solde initial de 8 792,11 \$. Les recettes se sont élevées à 7 021,20 \$ et les décaissements se sont élevés à 9 635,63 \$, ce qui laisse un solde de 6 177,68 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 1251 compte 23 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote de refuser la demande d'aide financière de la section locale 1251 et assignera un vice-président international à la section locale pour l'organisation interne.

SECTION LOCALE 1733 (VERNON HILLS, IL)

Par une lettre datée du 31 mai 2017, la présidente/agente syndicale de la section locale 1733, Penny Johnson, a demandé une aide financière pour aider à couvrir les frais juridiques associés à une poursuite intentée contre la section locale par d'anciens membres.

L'état financier de la section locale 1733 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 indique un solde initial de 41 642,89 \$. Les recettes se sont élevées à 118 241,74 \$ et les décaissements se sont élevés à 123 333,22 \$, ce qui laisse un solde de 36 551,41 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 1733 compte 507 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote d'accorder à la section locale 1733 une renonciation d'un (1) mois à la taxe per capita.

SECTION LOCALE 1279 (JOHNSTOWN, PA)

Par une lettre reçue au bureau du Syndicat international le 26 juin 2017, la secrétaire aux finances de la section locale 1279, Eileen Zibura, a demandé une aide financière pour couvrir les coûts directement liés à la campagne d'organisation des employés d'Indigo (Indiana County Transit Authority).

L'état financier de la section locale 1279 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 indique un solde initial de 20 027,73 \$. Les recettes se sont élevées à 26 558,60 \$ et les décaissements se sont élevés à 32 065,90 \$, ce qui laisse un solde de 14 520,43 \$ à la fin de l'exercice.

À l'heure actuelle, la section locale 1279 compte 94 membres actifs.

Le Conseil de direction général, après un examen attentif et une analyse des faits, a décidé par vote de mettre en suspens la demande d'aide financière de la section locale 1279, dans l'attente de documents supplémentaires.

PRÉSENTATION SUR L'AFFAIRE « JANUS » EN ATTENTE D'AUDIENCE À LA COUR SUPRÊME ET FORMATION SUR LA PERTE POSSIBLE D'ADHÉSIONS

Jonathan Lange, de l'Industrial Areas Foundation et formateur principal du SUT qui offre des programmes aux dirigeants et aux membres locaux du SUT, a expliqué la meilleure façon de se préparer et de prendre les mesures qui s'imposent si la Cour suprême, comme prévu dans l'affaire Janus v. l'AFSCME, estime comme violation inconstitutionnelle des droits du premier amendement des employés du secteur public, la disposition de la loi de l'État autorisant les syndicats à percevoir des cotisations syndicales ou des équivalents d'honoraires auprès de membres non syndiqués afin de couvrir le coût de la négociation collective. Le programme actuel du SUT est axé sur des conversations individuelles entre les dirigeants et les membres, sur la valeur et le rôle des membres au sein de leurs sections locales, ainsi que sur les droits et le pouvoir qu'un syndicat fort apporte à l'amélioration des conditions de travail des membres et à la garantie d'un traitement juste et non discriminatoire de la part des employeurs. Sous la direction du président Hanley, Lange a présenté cette formation à des centaines de dirigeants et de membres du SUT et le programme est toujours en cours. En plus de sa présentation, Lange a discuté avec le Conseil des rôles qu'ils peuvent jouer dans la collaboration avec nos sections locales pour maintenir le nombre actuel de membres et dans l'établissement de contacts par une organisation interne concentrée qui vise à renforcer le nombre de membres au sein des unités de négociation existantes.

RAPPORT SUR LA TUTELLE DE LA SECTION LOCALE 1764 (WASHINGTON, DC)

Le premier vice-président international, Javier M. Perez, Jr, et le représentant international, Sesil Rubain, ont présenté un rapport complet sur les progrès réalisés, à ce jour, concernant la tutelle de la section locale 1764 (Washington, DC). Rubain a fait état du succès des négociations contractuelles avec ses unités représentées (à l'exception de la nouvelle unité de répartiteurs et de superviseurs des routes employés par First Transit, qui fournit des services de transport adapté sous contrat avec la MTA de Baltimore), l'amélioration des finances de la section locale, la tenue de dossiers, l'administration et calendrier prévu pour l'élection des dirigeants en décembre 2017. Tout en citant des améliorations au niveau des finances, Perez a également indiqué que la section locale devait toujours récupérer la taxe per capita de 178 000,00 \$. Le montant de la taxe due dépasse les quelque 100 000 \$, le solde de son compte courant, et continuera probablement d'augmenter d'ici la fin de l'année.

PROPOSITION DE RENONCIATION POUR LES MOIS À VENIR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2017 DU MONTANT NON PAYÉ DE LA TAXE PER CAPITA DE LA SECTION LOCALE 1764 (WASHINGTON, DC) – APPROUVÉE

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du Conseil de direction général ont approuvé la renonciation du solde impayé de la taxe per capita de la section locale 1764 (Washington, DC) jusqu'au 31 décembre 2017, sous réserve que la section locale 1764 paie ses arriérés de taxe per capita pour les mois jusqu'en décembre 2017 (un montant égal à 20 000 \$ de moins que le montant de trésorerie générale au 31 décembre 2017). Cette renonciation devrait dépasser les 100 000,00 \$.

PROPOSITION D'ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CDG CONCERNANT LA SECTION LOCALE 113 (TORONTO, ON)

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du Conseil de direction général ont approuvé le procès-verbal de la réunion spéciale du CDG tenue le 2 février 2017, au cours de laquelle le Conseil a approuvé une proposition de placer sous tutelle la section locale 113 du SUT, à la discrétion du président international.

DISCUSSION GÉNÉRALE

Le reste de la session a été consacré à la discussion entre les Dirigeants exécutifs internationaux et les membres du Conseil.

La réunion a été ajournée à 17 h pour reprendre à 9 h, le samedi 14 octobre 2017.

QUATRIÈME SESSION

La réunion s'est tenue à 9 h, le samedi 14 octobre 2017. Membres du Conseil de direction général présents : Richard Murphy, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Gary Johnson, Sr, Robin West, John Costa, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers, James Lindsay, Manny Sforza et John Callahan. Le président international Lawrence Hanley a présidé la réunion. Étaient aussi présents : le secrétaire-trésorier international Oscar Owens, le premier vice-président international Javier M. Perez, Jr., le conseiller général Robert Molofsky et l'assistante en chef du président international Mary Goldsworthy.

Le vice-président international Charles Watson a été excusé de la réunion.

De plus, les représentants internationaux Dennis Antonellis, Stephan MacDougall, Anthony Garland, Antonette Bryant, Sesil Rubain et Curtis Howard étaient présents.

RAPPORT SUR LES GROUPES D'USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN

Greg Leroy, président de Good Jobs First, a dirigé une table ronde bien accueillie avec des représentants de « groupes d'usagers » basés à Toronto, New York, Charleston et Washington, DC. Ces représentants ont discuté des activités de leurs organisations qui visent à renforcer l'appui aux transports en commun et à leur financement, à l'expansion de leurs services, et qui s'opposent à la privatisation et à l'augmentation des tarifs dans leurs communautés. Un accent particulier a été mis sur leur implication précoce dans le processus de planification du transport en commun et leur engagement politique à obtenir des résultats. Les dirigeants ont décrit leurs efforts pour associer des usagers, des groupes confessionnels, des sections locales du SUT et des employeurs en coalitions visant à soutenir un financement et des services de transport en commun meilleurs et plus équitables.

RAPPORT SUR LA SECTION LOCALE 107 (HAMILTON, ON)

Le Conseil a discuté du plan terrain et média élaboré en coordination avec le président de SUT Canada, Paul Thorp, le vice-président international Manny Sforza et les dirigeants de la section locale 107 (Hamilton, ON) afin d'empêcher la privatisation du projet de TLR Metrolinx de Hamilton, offrant un soutien de l'International pour désigner un organisateur spécial qui examinera et assistera la campagne en cours.

RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN ET LE CONSEIL DE SERVICE MIXTE DE LA PENNSYLVANIE

Michael Harms, organisateur international et John Grunert, conseiller associé ont rendu compte au Conseil de l'assistance aux activités fournie au Conseil de service mixte de la Pennsylvanie. Établi le 1er août 2016 pour une période d'essai d'un an, conformément à l'article 25 des Statuts et Règlements généraux, Conseils de services locaux conjoints du SUT, il regroupait environ 18 sections locales du SUT, comprenant environ 31 unités de négociation, dont des autorités publiques et des services privés de transport, de transport adapté, de transport sur route et d'autobus scolaires. Ils ont souligné que de nombreuses sections locales de la

Pennsylvanie n'avaient pas de dirigeants à temps plein et qu'ils disposaient de ressources limitées. Les objectifs du Conseil de service mixte de la Pennsylvanie étaient de fournir une assistance sur les questions de négociation contractuelle et administrative, sur le processus de règlement des griefs et d'arbitrage, de participer à l'organisation interne et nouvelle des membres, et de défendre les intérêts des membres auprès des gouvernements des États et des administrations locales. L'assistance fournie aux sections locales de la Pennsylvanie a notamment consisté à traiter quatre griefs à l'étape de l'arbitrage, à étudier de nombreuses questions juridiques liées à la négociation et à l'administration des contrats, à déposer des pétitions d'organisation et à tenir des réunions locales afin d'obtenir l'appui nécessaire à l'adoption du projet de loi sur la sécurité des travailleurs (le projet de loi Jake Schwab). Ils ont indiqué que les services fournis permettaient aux sections locales d'être réceptives au maintien des Conseils de service mixtes et qu'elles étaient en cours d'examen pour déterminer s'ils devraient être maintenus dans leur forme actuelle.

RAPPORT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Robert Molofsky, conseiller juridique principal du SUT, a informé le Conseil des principales questions liées au traitement des affaires en vertu de l'article 13(c) et du statut de l'affaire en instance intentée contre le SUT et la section locale 113 par quatre membres de la section locale 113 (Toronto, ON) (suite à la résolution d'actions précédentes, mais similaires, intentées par l'ancien président de la section locale 113, Bob Kinnear, concernant des actions en diffamation intentées contre le président Hanley, du SUT, et le président Paul Thorp, de SUT Canada). Il a également discuté de l'appel en instance du verdict du jury rejetant les demandes des plaignants dans l'affaire intentée par Janice Murray et Alnett Queen, membres de la section locale 1300 (Baltimore, MD), dans le but de renverser la décision du président Hanley qui les estimait inéligibles à occuper un poste, et les poursuites pour faire valoir les droits de nos membres en vertu du premier amendement concernant la section locale 1015 (Spokane, WA) et la Spokane Transit Authority, la section locale 1385 (Dayton, OH) et la Greater Dayton RTA, et la section locale 1395 (Pensacola, FL) et le Conseil des commissaires du comté d'Escambia.

Molofsky a rendu compte de l'application réussie de nos droits au titre de l'article 13(c) afin de protéger nos membres de l'Iowa contre les restrictions sévères imposées à la portée des droits de négociation des employés publics approuvés par la législature de l'État. Après des efforts prolongés impliquant le ministère du Travail, d'autres syndicats de transport en commun, le bureau du procureur général et des représentants d'organismes publics offrant leur soutien, nous avons réussi à obtenir une exemption de ces dispositions contraignantes dans la mesure où elles entraient en conflit avec nos droits à la négociation protégés en vertu de l'article 13(c).

Il a souligné l'application des droits stipulés à l'article 13(c) en expliquant une décision arbitrale accordant à la section locale 1287 (Kansas City, Missouri) le droit de négocier un accord de mise en œuvre relatif à l'exploitation du nouveau tramway ; l'arbitrage 13(c) en cours impliquant la section locale 732 (Atlanta, Géorgie) suite à la décision de MARTA de sous-traiter la totalité de son service de transport adapté à MV ; les efforts visant à faire respecter nos droits au titre de l'article 13(c) pour la section locale 1771 (comté d'Escambia, FL) en réponse aux actions du conseil des commissaires du comté d'Escambia de gérer l'exploitation de ses services de transport en commun de manière privée ; et un litige de longue date visant à faire respecter

nos droits en matière d'arbitrage d'intérêts impliquant la section locale 697 (Toledo, OH) et la Toledo Area Regional Transit Authority.

En ce qui concerne l'affaire de la section locale 1300, *Janice Murray* et al. c. le Syndicat international du SUT, le Conseil a été informé qu'après le verdict du jury prononcé le 17 mai 2017, qui avait rejeté le dossier du frère Queen, Murray avait interjeté appel de la décision auprès de la Cour d'appel américaine du circuit du District de Columbia. Une audience était attendue pour janvier 2018 et une décision devrait être prise peu de temps après.

Enfin, en ce qui concerne les affaires impliquant la section locale 113, Molofsky et le président Hanley ont passé en revue les affaires complexes en instance devant les tribunaux, les plaintes connexes déposées auprès du Congrès du travail du Canada et l'appui reçu d'autres syndicats canadiens et internationaux. Ces questions sont discutées en détail dans le rapport du président international. Les points clés soulignés sont les suivants : la démission définitive de Bob Kinnear en tant que président de la section locale 113, son règlement et le retrait définitif de son cas, attaquant des dispositions essentielles de la constitution du SUT, qui impliquent des interdictions et des mesures disciplinaires potentielles pour des perquisitions ou la dissolution d'une affiliation locale avec le SUT ; la restitution des avoirs d'un syndicat local à l'Internationale après sa dissolution ; le dépôt subséquent d'une action semblable par quatre autres membres de la section locale 113, les requêtes attendues devant être déposées et jugées par les syndicats canadien et international ainsi que l'intervention du Congrès du travail du Canada dans la nouvelle affaire, et le règlement des plaintes par le SUT et Unifor, déposées auprès du Congrès du travail du Canada.

DISCUSSION GÉNÉRALE

Le reste de la session a été consacré à la discussion entre les Dirigeants exécutifs internationaux et les membres du Conseil.

La réunion est ajournée sine die à 16 h 40.

**ACTIONS ET DÉCISIONS INTÉRIMAIRES DU
CONSEIL DE DIRECTION GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE DU 1ER JANVIER 2017 AU 30 JUIN 2017**

1. AUTORISATION POUR LE PRÉSIDENT INTERNATIONAL DE PLACER
TEMPORAIREMENT SOUS TUTELLE LA SECTION LOCALE 1108 (QUINCY, IL)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.6 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 5 janvier 2017, le Conseil de direction général a autorisé le président international Hanley à placer la section locale 1108 (Quincy, IL), sous tutelle temporaire.

2. VOTE POUR L'ADOPTION DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS
DE L'AGENT D'AUDIENCE DANS L'AFFAIRE DE MISE EN TUTELLE DE LA SECTION
LOCALE 1555 (OAKLAND, CA)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.6 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 23 juin 2017, le Conseil de direction général a voté pour la recommandation du président international Hanley d'adopter les conclusions et la décision de l'agent d'audience comme décision et ordonnance du Conseil de direction général, dans l'affaire concernant la tutelle de la section locale 1555 (Oakland, CA).

3. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1225 (SAN FRANCISCO, CA)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Monterey-Salinas Transit a été accordée à la section locale 1225 (San Francisco, CA), le 23 janvier 2017.

4. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1700 (CHICAGO, IL)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la South Eastern Stages a été accordée à la section locale 1700 (Chicago, IL), le 23 janvier 2017.

5. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 312 (DAVENPORT, IA)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Ville de Davenport a été accordée à la section locale 312 (Davenport, IA), le 7 février 2017.

6. SANCTION DE GRÈVE ACCORDÉE À LA SECTION LOCALE 591 (GATINEAU, QC)

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 20.2 des Statuts et Règlements généraux du SUT, une sanction de grève a été accordée le 9 février 2017 aux membres de la section locale 591 (Gatineau, QC), employés par la Société de transport de l'Outaouais.

7. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1603 (BETHLEHEM, PA) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec Trans-Bridge Lines, Inc. a été accordée à la section locale 1603 (Bethlehem, PA), le 23 février 2017.

8. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1605 (CONCORD, CA) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec First Transit a été accordée à la section locale 1605 (Concord, CA), le 6 mars 2017.

9. VOTE EN VUE D'ADOPTER LE RAPPORT DE L'AGENT D'AUDIENCE DANS L'AFFAIRE CONCERNANT LA TUTELLE DE LA SECTION LOCALE 1108 (QUINCY, IL)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.6 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 10 mars 2017, le Conseil de direction général a voté pour la recommandation du président international Hanley d'adopter les conclusions et la décision de l'agent d'audience comme décision et ordonnance du Conseil exécutif général, dans l'affaire concernant la tutelle de la section locale 1108 (Quincy, IL).

10. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 582 (ROME, NY) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Central New York Regional Transportation Authority a été accordée à la section locale 582 (Rome, NY), le 27 mars 2017.

11. ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE L'ANCIENNE SECRÉTAIRE AUX FINANCES DE LA SECTION LOCALE 1177 (NORFOLK, VA), RENEE BROWDER

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.4 et 12.5 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 31 mars 2017, le Conseil de direction général a voté

en faveur des recommandations du président international de porter des accusations contre l'ancienne secrétaire aux finances, Renee Browder, pour violation des Statuts et Règlements généraux de la section locale 1777 (Norfolk, VA).

12. AUTORISATION POUR LE PRÉSIDENT INTERNATIONAL DE PLACER LA SECTION LOCALE 1637 (LAS VEGAS, NV) SOUS TUTELLE TEMPORAIRE

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.6 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 10 avril 2017, le Conseil de direction général a autorisé le président international Hanley à placer la section locale 1637 (Las Vegas, NV), sous tutelle temporaire.

13. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1602 (ST. CATHARINES, ON) DE MAINTENIR UNE STRUCTURE DE COTISATIONS MINIMALES INFÉRIEURES

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 18.3 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de maintenir une structure de cotisations minimales inférieures a été accordée à la section locale 1602 (St. Catharines, ON), le 12 avril 2017.

14. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1555 (OAKLAND, CA) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Bay Area Rapid Transit a été accordée à la section locale 1555 (Oakland, CA), le 1er mai 2017.

15. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 618 (PROVIDENCE, RI) D'ENTRER EN ARBITRAGE DE DIFFÉRENDS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 19.2 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission d'entrer en arbitrage de différends avec la Rhode Island Public Transit Authority (RIPTA) a été accordée à la section locale 618 (Providence, RI), le 1er mai 2017.

16. VOTE EN VUE D'ADOPTER LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS RÉVISÉS DE LA SECTION LOCALE 1555 (OAKLAND, CA)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 13.2 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 25 avril 2017, le Conseil de direction général a voté pour la recommandation du président international Hanley d'approuver les Règlements administratifs révisés de la section locale 1555 (Oakland, CA), comme décision et ordonnance du Conseil de direction général.

17. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1309 (SAN DIEGO, CA) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la First Transit a été accordée à la section locale 1309 (San Diego, CA), le 18 mai 2017.

18. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 987 (LETHBRIDGE, AB)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Ville de Lethbridge a été accordée à la section locale 987 (Lethbridge, AB), le 18 mai 2017.

19. AUTORISATION POUR LE PRÉSIDENT INTERNATIONAL DE PORTER
PLAINTÉ CONTRE DES MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 1764 (WASHINGTON,
DC) POUR DOUBLE SYNDICALISME

Après un sondage auprès de ses membres mené le 25 mai 2017 conformément aux articles 12.5 et 22.2 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le Conseil de direction général a voté en faveur de l'adoption des recommandations du président international de porter plainte pour double syndicalisme contre les membres de la section locale 1764 (Washington, DC), Tonja Bell et Fallah Muhammed.

20. VOTE EN VUE D'ADOPTER LE RAPPORT DE L'AGENT D'AUDIENCE DANS
L'AFFAIRE DES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE L'ANCIENNE SECRÉTAIRE AUX
FINANCES, RENEE BROWDER, DE LA SECTION LOCALE 1177 (NORFOLK, VA)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.5 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 2 juin 2017, le Conseil de direction général a voté pour la recommandation du président international Hanley d'adopter les conclusions et la décision de l'agent d'audience comme décision et ordonnance du Conseil exécutif général, dans l'affaire concernant les accusations portées contre l'ancienne secrétaire aux finances de la section locale 1177 (Norfolk, VA), Renee Browder.

21. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1742 (CHARLESTON, WV) DE
MAINTENIR UNE STRUCTURE DE COTISATIONS MINIMALES INFÉRIEURES

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 18.3 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de maintenir une structure de cotisations minimales inférieures a été accordée à la section locale 1742 (Charleston, WV), le 9 juin 2017.

22. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1547 (BROCKTON, MA)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la NorthEast Transit Services, Inc. a été accordée à la section locale 1547 (Brockton, MA), le 16 juin 2017.

23. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1447 (LOUISVILLE, KY)
DE MAINTENIR UNE STRUCTURE DE COTISATIONS MINIMALES INFÉRIEURES

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 18.3 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de maintenir une structure de cotisations minimales inférieures a été accordée à la section locale 1447 (Louisville, KY), le 21 juin 2017.

24. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1277 (LOS ANGELES, CA)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Los Angeles County Metropolitan Transportation Authority (LAMTA) a été accordée à la section locale 1277 (Los Angeles, CA), le 21 juin 2017.

25. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 282 (ROCHESTER, NY)
DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec la Lift Line Incorporated/RTS-Access a été accordée à la section locale 282 (Rochester, NY), le 21 juin 2017.

26. VOTE EN VUE D'ADOPTER LE RAPPORT DE L'AGENT D'AUDIENCE
DANS L'AFFAIRE CONCERNANT LA TUTELLE DE LA SECTION LOCALE 1637
(LAS VEGAS, NV)

Après un sondage auprès de ses membres, mené conformément à l'article 12.6 des Statuts et Règlements généraux du SUT, le 23 juin 2017, le Conseil de direction général a voté pour la recommandation du président international Hanley d'adopter les conclusions et la décision de l'agent d'audience comme décision et ordonnance du Conseil exécutif général, dans l'affaire concernant la tutelle de la section locale 1637 (Las Vegas, NV).

27. SANCTION DE GRÈVE ACCORDÉE À LA SECTION LOCALE 1433 (PHOENIX,
AZ)

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 20.2 des Statuts et Règlements généraux du

SUT, une sanction de grève a été accordée le 23 juin 2017 aux membres de la section locale 1433 (Phoenix, AZ), employés par la First Transit.

28. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 694 (SAN ANTONIO, TX) DE MAINTENIR UNE STRUCTURE DE COTISATIONS MINIMALES INFÉRIEURES

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 18.3 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de maintenir une structure de cotisations minimales inférieures a été accordée à la section locale 694 (San Antonio, TX), le 26 juin 2017.

29. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 690 (FITCHBURG, MA) DE CONCLURE UNE ENTENTE DE PLUS DE TROIS ANS

En vertu des pouvoirs conférés au président international Hanley, par action du Conseil de direction général et conformément à l'article 34.1 des Statuts et Règlements généraux du SUT, la permission de conclure une entente de plus de trois ans avec Dial-A-Mart Services, Inc. a été accordée à la section locale 690 (Fitchburg, MA), le 27 juin 2017.